



COMMUNIQUÉ
Paris, le 05/06/2018

« 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » RAPPELLE LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE SUR LA ROUTE EN CAS D'INONDATION

La France est actuellement traversée par des phénomènes orageux particulièrement violents, qui provoquent de nombreuses inondations sur l'ensemble du territoire. On a appris aujourd'hui, mardi 05 juin 2018, le décès dans l'Eure d'un automobiliste dont la voiture s'est retrouvée piégée par la montée des eaux. L'association « 40 millions d'automobilistes » rappelle les règles de précaution à adopter en cas d'alerte « crue ou inondation » et les gestes qui sauvent lorsque la voiture est emportée par le courant.

« On y pense rarement, mais la noyade à l'intérieur d'un véhicule immergé est une cause majeure de mortalité lors de ces événements climatiques. Peu d'usagers sont en effet conscients que 30 centimètres d'eau suffisent pour emporter une voiture sur une route inondée ! Et chaque année, certains payent malheureusement leur imprudence au prix fort » regrette Daniel QUÉRO, président de « 40 millions d'automobilistes ».

La première recommandation en cas d'inondation ou de crue est donc évidemment de limiter au maximum ses déplacements, aussi bien à pied qu'en voiture. En cas de nécessité absolue d'utiliser un véhicule, privilégiez les axes de circulation principaux, moins susceptibles d'être inondés, et respectez scrupuleusement les déviations mises en place. Restez à l'écoute des consignes des autorités et des sauveteurs tout au long de votre trajet. Enfin, ne vous engagez jamais sur une route barrée, une voie immergée ou un parking sous-terrain.

Si, malgré toutes ces précautions, votre véhicule est soulevé de la chaussée par l'eau montante ou emporté par le courant, des gestes simples peuvent vous sauver la vie :

D'abord, ne paniquez pas ! Vous aurez besoin d'avoir l'esprit le plus clair possible... Assurez-vous que la voiture est stabilisée pour détacher ou couper les ceintures de sécurité de tous les occupants du véhicule. Ensuite, ouvrez ou brisez les fenêtres latérales en amont du courant pour pouvoir évacuer la voiture et monter sur le toit ; s'il y a des enfants à bord, il est préférable de les faire sortir du plus âgé au plus jeune. Le conducteur peut enfin sortir du véhicule en aval du courant.

Tant que la voiture est stabilisée, il est plus prudent d'attendre l'arrivée des secours. En revanche, si elle bouge ou commence à couler, il faut être prêt à quitter la voiture et à rejoindre un lieu sécurisé en marchant ou en nageant.

« Il faut bien garder en mémoire ces réflexes, qui sont un gage de sécurité pour les automobilistes. De la même manière, il existe de petits outils très innovants qui peuvent venir en aide à l'utilisateur en situation de danger : il y a notamment le *Resqme*, primé au Concours L'Épine en 2016, qui permet de couper une ceinture de sécurité et de briser la vitre latérale d'un véhicule et donc de libérer rapidement une personne bloquée dans une voiture » indique Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur www.fil-conducteurs.com, avant leur diffusion. Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! [Cliquez ici](#)

CONTACT :

Attachée de presse : Julie HAMEZ
presse@40ma.net
Tél. : 02 43 50 06 35
Port. : 06 10 07 48 26



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com